

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08/07/2008
Publication : 11/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
par délégation,
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008 8-2-13
Séance du vendredi 4 juillet 2008

**Plan de Revitalisation Economique (PRE)
Union des Corporations de Mulhouse Sud Alsace (UCA) : Demande de soutien
au titre d'une action complémentaire à celles déjà engagées au titre du PRE.**

La Commission Permanente du Conseil Général,

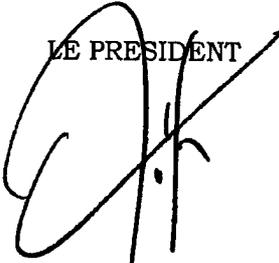
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°2008/1-2°/02 du 14 décembre 2007 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'attribuer à l'Union des Corporations Artisanales de Mulhouse Sud Alsace (UCA) une subvention de 23 000 € pour 2008 au titre de l'action « Développer les pratiques dans le domaine des ressources humaines et renforcer le dialogue social pour garantir les performances économiques et la continuité des entreprises artisanales »,
- autorise le prélèvement des crédits nécessaires sur le Programme F027, Enveloppe 80527, Chapitre 65, Nature 6574, Fonction 90,
- approuve la convention afférente avec l'Union des Corporations Artisanales de Mulhouse Sud Alsace jointe au rapport et autorise le Président à la signer,

- décide de créer un comité de pilotage pour assurer le suivi de l'action et de désigner en tant que membres de ce comité :
 1. M. Michel HABIG, Vice-Président délégué pour les questions liées à l'économie,
 2. M. Alphonse HARTMANN, Vice-Président et Président de la Commission Economie, Tourisme, Université et Recherche,
 3. M. Francis FLURY, Conseiller Général du Canton de Mulhouse Sud.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER